

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1800

présenté par

M. Brard, M. Chassaigne, M. Daniel Paul, M. Gosnat, Mme Amiable,  
M. Asensi, M. Bocquet, M. Braouezec, Mme Buffet, M. Candelier,  
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,  
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

-----  
**ARTICLE 42**

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« et sociaux »

les mots :

« sociaux et environnementaux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est nécessaire que les agents de l'État soient sensibilisés à la prévention des risques environnementaux.